



Tarifs publicitaires

1er septembre 2010 / 31 août 2011

TARIF DE BASE

Tarif brut 30 secondes, hors frais techniques : **42 €**

Tarifs HT hors modules prédéfinis
TVA 19,60%

Période de diffusion : du 1er septembre 2010 au 31 août 2011

NOUVEAU

LA QUOTIDIENNE

Entre parrainage et campagne produit, une présence forte et originale dans tous les « prime » et leurs rediffusions (3), une dynamique de fidélisation, une association avec l'information quotidienne.

« La quotidienne, cette semaine sur LM tv avec (*slogan+visuel*) »

8 passages par émission soit
160 présences pendant une semaine **958 €**

Campagne de spots : 6J / 1 passage 20s / Quotidienne 510 €
Campagne de spots : 6J / 2 passages 15s / Quotidienne 844 €
Offre découverte : 6J / 3 passages 10s / Quotidienne + spot 720 €

PARRAINAGES

tarif mensuel

Emissions quotidiennes

192 billboards/semaine (*Météo, Minute astro, A vendre en Sarthe...*)
3 028 €

Emissions hebdomadaires

60 billboards/semaine + bandes annonces (*Prolongations, Bocal-local, Infiltré, Intensément, Tous azimuts*)
1 264 €

22 billboards/semaine + bandes annonces (*4 mains pour un piano, V8, Réflexes CCI, Déesses...*)
500 €

Emissions mensuelles

16 billboards/mois + bandes annonces (*bonheur de nacre, La vie de château...*)
300 €

MODULES CLES EN MAINS

Campagnes de spots prédéfinies mises en place pour accroître l'efficacité d'utilisation du support en collant à une cible ou à une spécificité de l'activité-annonceur ou à une thématique programme. Ces modules sont établis sur une base d'un message de 20 secondes.

VSD	25 passages du vendredi au dimanche	420 €
CSP+	60 passages cible haut de gamme	1 335 €
Couverture	99 passages présence maximum	1 825 €
15-24 ans	49 passages cible jeunes	1 060 €
Quick lunch	24 passages lundi/jeudi (aux pauses repas)	605 €
Sortir	45 passages cible noctambules	970 €
Sports	44 passages autour du sport	840 €
Info	88 passages autour des news	1 665 €
Prime-time	55 passages dans La quotidienne	1 060 €
Ménagères	62 passages cible féminine	1 680 €

LES ABONNEMENTS « Liberté TV »

Il s'agit d'un crédit-temps à utiliser selon ses besoins, abonnement Club LM tv inclus ! Diffusion aux jours et heures choisis.

Les avantages :

- Priorité dans les écrans publicitaires.
- Tarif réduit (de 29 à 33% du prix de base)
- Mensualisation de la facturation (*nb : règlement du solde des messages au maximum 30 jours après diffusion du dernier spot, sauf accord écrit de la direction*)
- Maintien des conditions pour toute autre communication hors contrat d'abonnement dans la limite des dates prévues au contrat initial. Au delà, seule la signature d'un nouvel abonnement garantira ces conditions de négociation.

Tarif mensuel – hors frais techniques

Engagement 12 mois – de date à date

Nb spots / durée	15 sec.	20 sec.	30 sec.
300	266 €	317 €	385 €
500	429 €	514 €	629 €
800+100 offerts	672 €	809 €	993 €
1000 +200 offerts	835 €	1 005 €	1 235 €

LES PRODUITS SPECIFIQUES

tarifs promotionnels

MSB Flash

Parrainage 18 billboards/semaine + bandes annonces + site web MSB - 10 mois
Résumé hebdomadaire des matchs à domicile
Programmation supp. pour les matchs de Coupe
450 € tarif mensuel

IDD

Campagne de spots 40 x 10 secondes
du jeudi au dimanche
Annonce une manifestation avant le passage de L'infiltré du dimanche. Offre réservée aux organisateurs de manifestations grand public.
Frais techniques inclus
325 € (388,70 € TTC.)

Publi JT

Campagne d'annonces 40 x 10-15 secondes
Annonce par un présentateur (illustrée)
Dans le cadre d'opérations groupées
250 €

Diapocom

Campagne de spots 50 x 10 secondes
Sous forme de diaporama – frais techniques offerts
420 € (passage supplémentaire 8 €)

Mon village

Campagne de spots 40 x 15 secondes
Diffusée dans l'environnement de « mon village »
Période: vacances scolaires
280 €

Vacances

Campagne de spots 42 x 15 secondes
6 passages/jour pendant une semaine
réservée aux acteurs du tourisme et des loisirs
165 € tarif semaine (>7 semaines =130 €)

Spécial associations de commerçants **UCAction**

Campagne de spots 49 x 15 secondes
7 passages/ jour pendant une semaine

Conditions : accord formel entre LM tv et la présidence de l'asso de commerçants avec souscription de l'association au club LM tv
Opération :

- limitée dans le temps
- réservée aux adhérents de l'asso - nombre minimum exigé
- message encadré par un billboard de l'association
- message comprenant des photos ou graphique, un texte écrit, fond musical libre de droits
- frais techniques inclus (message unique)

325 € (semaine supplémentaire 270 €)

Spécial artisans **A votre service - Agenda**

Annonces infographiques

> **120 passages/mois** (minimum garanti)

Infos-services artisan / commerçant

80 € tarif mensuel (mini : 3 mois)

Spécial entreprises et industries **Explor'action**

Emission en plateau – présentation d'entreprise

3 x 17 minutes + 35 bandes annonces

Illustrations photo-vidéo fournies

Frais de tournage en entreprise en sus

Tous droits de diffusion cédés (hors TV)

3 780 €

Infocom Publi reportage **30 x 1 mn**

Reportage publi-rédactionnel (sans musique)

Tournage 2 heures *in situ*

Tous droits de diffusion cédés (hors TV)

1 835 €

Spécial communauté de communes et pays **Vivre en ...**

3 émissions décentralisées au coeur d'un territoire

14 billboards x 9 diffusions + 90 bandes annonces

En complément d'un focus spécifique dans les programmes + commercialisation publicitaire locale

2 350 €

AUTRES PRODUITS

- Animation d'événements,
- Captation d'événements,
- Direct de manifestations,
- Emissions décentralisées,
- Production d'images,
- Création de DVD,
- Produits vidéo dérivés,
- Emission spéciale, ...

sur devis

FRAIS DE REALISATION VIDEO

La réalisation de messages télévisuels est possible. Un devis peut être établi en tenant compte des éléments suivants :

- Durée du message
- Captation d'images ou non
- Distance en cas de tournage
- Création infographique ou non

Cependant, il a été défini un forfait pour des réalisations simples (à confirmer ou infirmer sur le bon de commande après étude du projet) :

spot classique photos ou images fournies par le client, animation, voix et fond sonore (droits d'auteur éventuels en sus).

- 10 secondes **270 €**
- 20 secondes **325 €**
- 30 secondes **435 €**
- 60 secondes **540 €**
- au delà : sur devis

spot classique photos ou images à produire, animation, voix et fond sonore (droits d'auteur éventuels en sus).

Selon distance, temps de prise de vue, travail de montage et de conception 3D ou infographique nécessaire : **sur devis**

message infographique photos exclusivement, texte en infographie et fond musical libre de droits

- 10 secondes **165 €**
- 15 secondes **220 €**
- 20 secondes **270 €**

billboard pour les parrainages – durée : 5 à 6 secondes

Ce tarif comprend la réalisation du billboard et de la virgule entrée et de sortie de plateau

435 €

gratuit parrainage > 4 mois

CONDITIONS GENERALES DE VENTES (extraits)

LE MANS TELEVISION 2011

Coefficients de durée

Durée (seconde)	3	5	6	7	8	9	10	12	15	20	22	25	30	35	40	45	50	60
% tarif flash	28	35	38	41	44	47	50	57	67	81	87	95	100	130	150	170	190	230

Majorations et minorations

Modulation volume : Pour une campagne dont le nombre de passages est supérieur à 40 par semaine, abattement sur son montant global selon le barème suivant :

au delà de 3 semaines	- 10 %
au delà de 6 semaines	- 15 %
au delà de 12 semaines	- 20 %
au delà de 18 semaines	- 25 %

Modulation horaire

Le calcul des tarifs selon les heures de diffusion se fait selon les règles suivantes :

Écran rouge	120 %	(12h30-13h30 / 22h-23h)
Écran bleu	100 %	(7h-8h / 11h-12h30 / 13h30-14h30 / 18h-19h30 / 23h-24h)
Écran jaune	80 %	(8h-9h / 19h30-20h30)
Écran blanc	55 %	(autres tranches horaires)

B-MAJORATIONS TARIFAIRES

B1- +15% premier ou le dernier emplacement dans l'écran (emplacements préférentiels).

B2- +20% présentation ou citation dans un spot d'un autre annonceur.

B3- +15% sur le format le plus court pour un dispositif de spots liés dans un même écran.

B4- +15% pour réservation de l'exclusivité sectorielle dans un écran.

C-REMISES TARIFAIRES

C1- Remise applicables aux campagnes collectives : qualification attribuée par la régie après étude du dossier : remise de 25%, après application des modulations et majorations (chapitres A et B).

C2 - Remise applicables à la publicité d'intérêt général

- Les campagnes des organisations caritatives et humanitaires,
- Les campagnes d'information des administrations ou des ministères,
- Les campagnes des collectivités territoriales et autres EPCI,
- Les campagnes d'information gouvernementales

Remise de 30%, après application des modulations et majorations (chapitres A et B).

C3 - Remise applicables aux campagnes de marketing direct

Programmation faite par la régie en fonction des disponibilités du planning 10 jours avant diffusion : remise de 40%, après application des modulations et majorations (chapitres A et B).

C4 - Remise applicables aux campagnes de floating

Dates et horaires de diffusion déterminés en fonction des disponibilités des écrans, dans des périodes déterminées par le client : remise de 50%. Seules les modulations tarifaires A1 et A2 peuvent leur être appliquées.

C5 - Remise applicables aux campagnes en période scolaire, week-ends et jours fériés : remise de 40%, après application des modulations et majorations (chapitres A et B).

C6 - Prime de progression

Prime de 10% applicable à la part en progression, d'une année sur l'autre, plafonnée à 5 000 euros.

D - ÉCHANGE MARCHANDISE

Paiement par compensation possible si campagne programmée avant réalisation de la compensation et diffusée dans les douze mois après signature du bon de commande. Conditions tarifaires ci-dessus.

E - PARRAINAGE

Opérations régulières ou exceptionnelles régies par une réglementation spécifique, composées de :

- « billboards », avant générique début + après générique de fin,
 - virgules d'identification, en sortie et entrée de plateau,
 - présence d'un logotype dans la bande annonce et sur site web LM tv.
- Chaque parrainage fait l'objet d'un tarif spécifique.

F - OFFRE DE BIENVENUE

50% d'espace supplémentaire offert en floating à tout nouveau client pour sa première commande, soit dans la même période, soit dans une autre période de la même année civile.

Conditions de règlement
(extraits des conditions générales de vente)

Campagne ou parrainage < à 21 jours : acompte de 30%, solde à réception de facture.

Campagne ou parrainage entre 21 et 93 jours : acompte de 30%, solde en 2 parties égales, une à réception de facture et l'autre à 30 jours.

Campagne ou parrainage > 93 jours : mensualités anticipées, sauf accord express

Abonnements : règlement par mensualisation, première échéance encaissée à la commande, les onze suivantes à effectuer par virements, chèques ou traites mensuelles le dernier jour du mois.

(1) sous réserve d'éventuel changement, selon décision de la direction de LM tv Sarthe. Tout contrat signé implique son application, par les deux parties, jusqu'au terme de celui-ci et dans les conditions définies à la signature.